

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2011

La séance est ouverte à 20 h 30 sous la présidence de M. ALIBERT, Maire de Châteauneuf de Vernoux.

Présents : Mr ALLAFRANCHINO Pierre, Mr BOIS Bernard, Mr DORNE François, Mr GUEZE Daniel, Mme ROSTAIND Françoise

Absentes (excusées) : Melle CHASTAGNARET Stéphanie, Mme LAUTROU Lucile

Absents : Mme MACHISSOT Ginette, Mme MALOSSE Brigitte, Mr VACHER Régis

Secrétaire de séance : Mr ALLAFRANCHINO Pierre

Quelques explications données à Mme ROSTAIND sur le compte rendu du 15 février 2011.

APPROBATION COMPTE DE GESTION 2010

Le compte administratif est conforme au compte de gestion du Trésor Public

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Le conseil municipal vote à l'unanimité le compte administratif 2010 présentant un excédent de fonctionnement de 31 076.77 € et un excédent d'investissement de 48 026.46 €.

AFFECTATION DE RESULTAT 2010

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le report de ces montants : soit la somme de 31 076.77 € à la section de fonctionnement et la somme de 48 026.46 € en investissement.

BRIGAGES VERTES 2011

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de délibérer pour l'intervention des brigades vertes sur la Commune en 2011 afin de permettre à l'Association TREMLIN Insertion Chantiers d'organiser et de planifier le calendrier d'intervention des brigades vertes 2011.

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que le coût d'une semaine d'intervention est de 1700 € alors qu'elle était de 1630 € en 2010.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide : de réserver UNE semaine d'intervention des brigades vertes pour la période comprise entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2011.

AIDE AUX COMMUNES POUR LE DENEIGEMENT

Suite au courrier reçu du Conseil Général en date du 24 février 2011 concernant l'aide aux communes pour le déneigement des voiries au cours de la campagne hivernale 2010-2011 une délibération sollicitant l'aide du département est nécessaire.

Accord à l'unanimité des membres du conseil municipal.

ECLAIRAGE PUBLIC PARKING LES PESSOUS

Monsieur le Maire fait part du dossier déposé auprès du SDE 07 afin de prévoir l'éclairage aux logements des Pessous. Coût des travaux : 7 990.50 €

Accord d'une subvention à hauteur de 50 %. 3 entreprises ont été sollicitées, l'entreprise Forclum étant la moins disante, les membres du conseil municipal à l'unanimité décident de confier ces travaux à l'entreprise Forclum.

AUTORISATION ACCES ARNAUD SUR PARKING

Monsieur le Maire fait la lecture du courrier de Mr et Mme ARNAUD en date du 14/02/2011 ou ils demandent d'avoir la possibilité d'avoir accès par le parking sur leur terrain.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal accède à la demande de Mr et Mme ARNAUD sous engagement de leur part d'entretenir le mur dont ils sont propriétaires soutenant la voie communale afin de permettre la circulation publique sur cette voie.

La lettre qui leur sera adressée sera présentée lors du prochain conseil municipal.

TRAVAUX

- Contrat de parrainage avec Veolia

Veolia dans le cadre d'un contrat de parrainage soumis au conseil municipal apporte une aide de 700 euros destinée à valoriser des espèces anciennes d'arbres fruitiers. Ces arbres seront implantés à l'espace de jeux

Accord pour la signature de contrat

.- Chemin de constant en mauvais état : coût de la remise en état 32 286 €

- Réfection de la route du Pialou en Emuflex à partir du chemin de Logeure jusqu'à l'intersection de la départementale : 18 317.64 €

- Le goudronnage de la partie en face de l'intersection de la route du pialou et de la départementale pourrait se faire en même temps que le goudronnage des tranchées nécessitées par l'enfouissement du réseau téléphonique et électrique des Pessous

Montant : 1 200 euros

Accord du conseil à l'unanimité pour faire ces travaux.

- Madame ROSTAIND émet le souhait que le chemin de Bellevue soit goudronné.

QUESTIONS DIVERSES

- Naissance de CHRISOKERAKIS Agathe à Châteauneuf le 7 mars 2011

- concernant l'agencement des salles, lecture du courrier adressé à la société Dragon et à Mr Gaillard. Le maire fait part du retour de leurs devis. Traité lors d'une prochaine réunion de la commission sociale et compte rendu au prochain conseil.

- lecture du courrier du 21/03/2011 concernant l'affaire Cachard ou il est précisé la position de la commune sur ce sujet.

- Lecture du mail de Mr LIECHTI concernant les assises du territoire qui se tiendront le samedi 9 avril 2011 de 9h à 17h30 afin de d'avoir le maximum de participants.

- la réunion CAP territoire se tiendra le jeudi 7 avril à St Apollinaire de Rias

- Dans le cadre du SIVOM, Mr DORNE nous fait part du règlement du SPANC

- Dans le cadre du CIAS, Mr DORNE nous fait part que la consultation pour le projet local jeune a été lancée.

La séance est levée à 22h40.

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 21 avril 2011 à 20h30 à la Mairie de CHATEAUNEUF DE VERNOUX.